

## Retour sur la formation « Patient Accompagnateur »

Par Myriam Lanco,  
adhérente à l'APRRES de Montpellier

C'est dans un cadre magnifique qu'a débuté la formation de patient accompagnateur les 30 juin et 1er juillet à Mèze. La convivialité et les échanges se sont installés rapidement autour d'un petit déjeuner. Le tour de table du matin a permis à chaque membre de se présenter, de s'exprimer sur ses attentes.

Certains collègues ayant déjà acquis les compétences dans leurs missions, c'était très intéressant de les écouter nous raconter leurs expériences et parfois leurs interrogations dans des situations complexes.

Dans une belle dynamique et en binôme, les **mises en situation concrètes** proposées par Manon et Justine (test d'équilibre, relevé de chaise...) vont me permettre de participer plus activement aux séances et d'apporter un soutien aux encadrants lors des évaluations en restant attentive à la sécurité des patients.



La **formation aux premiers secours** (être réactif à une situation d'urgence, alerter les secours, savoir installer un patient en position latérale de sécurité, pratiquer un massage cardiaque, stopper une hémorragie, savoir utiliser un défibrillateur) a été un moment très important qui permet d'avoir les bons réflexes et je pense que chacun devrait connaître ces gestes qui sauvent dans la vie quotidienne.



La deuxième journée était placée sous le signe de la **compréhension de la communication bienveillante**.

Habitée à communiquer de manière très spontanée (sourire), j'avoue que cette partie de la formation m'a laissé interrogative au départ.

Lise nous a proposé un nouveau tour de table basé sur l'écoute active, la mémorisation et l'interconnexion de façon ludique.

Elle nous a donné les clés sur la façon de mieux communiquer, de manière positive et d'être attentif aux besoins de chacun, d'être à l'écoute sans jugement.



En restant authentique, je vais continuer à prendre du plaisir tout en soutenant les encadrants durant les APA, les marches, en veillant au bien-être des patients, à leur intégration, en participant à la vie associative, en sachant être attentive à la confidentialité des échanges.

Je remercie les organisateurs, les intervenants et les collègues des différentes associations pour ces 2 journées d'écoute, de partages, d'échanges et de belles rencontres.



### POUR ALLER PLUS LOIN

Vous trouverez dans la bibliographie de notre site :  
- la fiche mission du patient accompagnateur  
- la vidéo de présentation du patient accompagnateur

(liens > espace bibliographique > docuthèque)

# #Le clin d'oeil du médico-social

## 100% Santé

### Des soins pour tous pris en charge à 100%

Par Céline Jourvert, Assistante de service social du Réseau

#### De quoi s'agit-il ?

Depuis le 1er janvier 2021, toutes les personnes qui disposent d'une complémentaire santé responsable<sup>1</sup> ou d'une Complémentaire Santé Solidaire (C2S) peuvent bénéficier d'une prise en charge à 100% de leurs frais de santé liés à des soins audiologie (aides auditives), optique (lunettes de vue), dentaire (prothèses dentaires). Le panier 100% Santé intègre un large choix d'équipements de qualité qui seront pris en charge intégralement, sans frais supplémentaire à la charge de l'assuré.

#### Comment en bénéficier ?

Les paniers de l'offre 100% Santé ont été définis par les professionnels de santé concernés, l'État, l'Assurance Maladie, les complémentaires santé et les fabricants des dispositifs pour proposer des produits susceptibles de répondre aux attentes de chacun.

Pour connaître les équipements intégrés dans l'offre, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos professionnels de santé.

#### Quels sont les équipements compris dans le panier 100% Santé ? (voir image ci-dessous)

#### Et la Complémentaire Santé Solidaire (C2S), c'est quoi déjà ?

Depuis le 1er novembre 2019, la C2S est venue remplacer le dispositif de la Couverture Maladie Universelle-Complémentaire (CMU-C) et celui de l'Aide au paiement d'une complémentaire Santé (ACS).

La C2S aide aux paiements des frais de santé restant après remboursement de la part sécurité sociale. Cette complémentaire s'adresse aux personnes dont les revenus sont modestes et dont le budget ne permet pas le paiement des cotisations d'une mutuelle. En fonction des ressources des 12 derniers mois, la C2S peut être gratuite ou coûter 1€ par jour et par personne. Selon la caisse d'assurance maladie d'appartenance, la demande peut se faire directement en ligne à partir de l'espace personnel. Cela est valable notamment pour les personnes rattachées à la CPAM.

#### Pour plus d'informations sur ces dispositifs d'accès à la santé, n'hésitez pas à consulter :

100% Santé : [www.securite-sociale.fr](http://www.securite-sociale.fr)

C2S : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

*L'assistante de service social se tient à votre écoute si vous souhaitez être accompagné dans l'étude de ces droits.*



100%  
SANTÉ

#### Une large gamme de lunettes de vue esthétiques

Un large choix parmi au minimum 17 modèles de montures adultes en 2 coloris différents, et 10 modèles enfants en 2 coloris différents, ainsi que des verres (amincis, antireflet...) traitant toutes les corrections visuelles.



100%  
SANTÉ

#### Un large choix d'aides auditives performantes et ergonomiques

Une sélection étendue d'aides auditives (intra-auriculaires, à écouteur déporté ou contours d'oreille) avec au minimum 12 canaux de réglage ou de qualité équivalente et de nombreuses fonctionnalités (anti-acouphène, réducteur de bruit du vent, anti-Larsen, système Bluetooth...).



100%  
SANTÉ

#### Un large choix de couronnes dentaires et de bridges de qualité

Une gamme étendue de prothèses avec des matériaux dont la qualité esthétique est adaptée à la localisation de la dent.

<sup>1</sup> La majorité des contrats souscrits auprès d'une mutuelle sont des contrats responsables par le fait que les cotisations ne sont pas définies en fonction de l'état de santé des assurés et qu'ils assurent une couverture complémentaire minimale (ticket modérateur, forfait journalier illimité...).